

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE



**RAPPORT ANNUEL
2000**

Organes de la Chambre jurassienne d'agriculture

L'assemblée des délégué(e)s est l'organe suprême de la Chambre jurassienne d'agriculture. Elle est formée de l'ensemble des délégué(e)s des 169 organisations membres, à raison de 2 délégué(e)s par organisation.

Membres d'honneur

- M. Henri Cuttat, ancien chef ECR, Rossemaison
M. Jean Paupe, agriculteur, Seleute

Le Comité et le Bureau

- M. Claude Ackermann, agriculteur, Bourrignon, **président ***
Mmes Evelyne Fleury, présidente AGEFA, Glovelier (*)
Monique Gigon-Bapst, agricultrice, Fontenais *
MM. Claude André, agriculteur, Beurnevésin *
Jean-Marie Aubry, gérant AGEFA, Courtemelon (*)
Bernard Beuret, chef ECR, Courtemelon *
Raymond Cerf, agriculteur, Saint Ursanne, **vice-président ***
Robert Oppliger, agriculteur, Le Noirmont (*)
Jean-François Pape, agriculteur, Pleigne *
Blaise Oriet, Agro-ing. ETS, Delémont, **secrétaire général (*)**
Jacques Maître, Agro-ing. ETS, Bassecourt, **secrétaire adjoint (*)**
- Mmes Maguy Chapatte, agricultrice, La Chaux des Breuleux
Fabienne Girardin, agricultrice, Montmelon
Dominique Schaffter, agricultrice, Mettembert
Vérène Quiquerez, agricultrice, Grandfontaine
- MM. Maurice Altermath, agriculteur, Epauvillers
Jean-Bernard Chavanne, agriculteur, Coeuve
Jean Chêne, agriculteur, Damvant
Patrick Girard, agriculteur, Glovelier
Charles André Huelin, agriculteur, Le Noirmont
Germain Jobin, agriculteur, Les Bois
Etienne Oувray, agriculteur, Chevèze
André Renfer, directeur IAJ, Courtemelon
Michel Roy, agriculteur, Porrentruy
Vincent Wermeille, agriculteur, Saignelégier
- Me Claude Jeannerat, avocat, Delémont (membre associé au Comité)

- * Membres du Bureau
(*) Membres associés au Bureau

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

Rapport annuel 2000

| <i>Table des matières</i> | <i>Pages</i> |
|--|--------------|
| Le mot du président | 2 |
| Un nouveau millénaire | 3 |
| <i>Procès-verbal de la 25^e assemblée</i> | 4 - 8 |
| <i>Echos du 25^{ème}</i> | 9 - 12 |
| Les comptes du 25 ^{ème} | 13 |
| <i>Rapport d'activité 2000</i> | 14 - 29 |
| L'année agricole 2000 | 14 - 15 |
| Structures et productions principales | 16 |
| Politique agricole fédérale | 17 |
| Politique agricole cantonale | 18 |
| L'Union suisse des paysans | 19 |
| AGORA | 20 |
| Chambre jurassienne d'agriculture | 20 - 21 |
| Restructuration | 22 - 23 |
| A votre service | 24 - 27 |
| Centrale des blés et Oléagineux | 28 |
| Communication de base | 29 |
| <i>Comptes 2000 et budget 2001</i> | 30 - 31 |
| Bilans | 32 |
| Contributions professionnelles en 2000 | 33 |
| Fonds de solidarité - 2000 | 33 |
| Rapport de vérification | 34 |
| <i>Programme d'activité 2001</i> | 35 |
| <i>Données sur les Bilatérales</i> | 36 |

*Le mot du président***Ouverture**

Le projet "Pays ouvert", promu par l'Etat jurassien afin de relever les défis démographiques, économiques et sociaux de notre coin de pays pour les décennies à venir, est des plus intéressant et des plus motivant.

L'agriculture peut y contribuer de façon importante tout en réalisant ses propres objectifs, notamment le maintien d'un nombre aussi élevé que possible d'exploitations réparties sur l'ensemble du territoire. En outre, par ses activités socio-économiques et agri-environnementales, la paysannerie aménage un cadre de vie attractif dans nos localités, susceptible de favoriser l'installation et le développement des autres branches de l'économie.

Ouverture, pour l'agriculture, cela signifie aussi un état d'esprit propre à relever d'autres défis, dont notamment, à court terme, celui d'une restructuration globale de nos organisations agricoles et des diverses structures d'appui. Un tel projet requiert des capacités d'imagination et d'innovation afin de proposer des solutions efficaces et répondant aux aspirations de la base.

Dans ce même contexte, l'ouverture c'est aussi la perspective historique de collaborer étroitement avec l'agriculture du Jura bernois, dans le cadre d'une structure commune de promotion rurale.

Ouverture encore à l'égard des évolutions nouvelles en politique agricole, notamment dans la maîtrise des marchés, dans la préservation de l'environnement et par rapport à l'Union européenne - tout en se donnant le temps d'une adhésion réussie.

Ouverture enfin pour nous, paysannes et paysans, impliquant une culture fondée sur la confiance et l'optimisme, afin que nous puissions repérer et mettre à profit les atouts de l'agriculture jurassienne et aborder le nouveau millénaire avec sérénité.

Claude Ackermann

Un nouveau millénaire

Eh oui, on ne le souligne pas assez : nous sommes au tout début d'un nouveau millénaire! Lorsqu'on observe tout ce qui se passe dans un siècle (reportons-nous simplement à la situation de l'agriculture au début du 20^e siècle), alors imaginez, un nouveau millénaire, ça ne se voit pas à chaque génération, ni dans toute une vie, ni même à vues humaines !

Forcément donc, un nouveau millénaire nous interpelle de façon particulière : cela appelle une autre perspective, dégagée des aléas quotidiens, et même des enjeux du moyen terme tels qu'Horizon 2010, voire que l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne.

Une telle perspective permet non seulement de repérer les valeurs qui durent, celles qui se mesurent à l'aune des millénaires, comme l'agriculture, ou la famille, mais elle devrait aussi favoriser un nouveau regard sur les choses et sur nous-mêmes, plus ouvert, plus confiant dans ces valeurs qui dépassent le court et le moyen terme, telles que la vie, ou l'homme.

Ce billet d'introduction sera peut-être qualifié de "sermon"; je le conçois plutôt comme un témoignage issu des expériences et des observations recueillies depuis des lustres sur le cours de l'agriculture, à partir d'un poste d'observation privilégié. De tous temps, la réussite, même professionnelle, a impliqué les qualités humaines et une vision ouverte des choses. Mais aujourd'hui, en ce début de millénaire, tandis que tout s'accélère au point que plus rien n'est suffisamment stable pour fonder un projet de vie, je pense que le succès ou l'insuccès en agriculture seront encore plus tributaires de ces qualités personnelles.

"J'ai fait un rêve", comme disait Martin Luther King : celui d'une formation professionnelle et de toute une profession davantage orientées sur ces valeurs, qui, je le crois, conditionneront plus que tout le reste l'avenir du métier de paysan.

Blaise Oriet

**1. PROCES-VERBAL de la 25^e assemblée générale des délégués du
vendredi 25 février 2000 à Courtemelon**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture
 2. Désignation de scrutateurs
 3. Procès-verbal de la 24^{ème} assemblée des délégués à Lajoux
 4. Rapport présidentiel et rapport d'activité 1999
 5. Comptes 1999 et rapport de vérification
 6. Elections complémentaires : a) au comité
b) à la commission de vérification des comptes
 7. Budget 2000
 8. Programme d'activité 2000
 9. Divers et propositions individuelles.
-

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture

A 9 h 40, le président Claude Ackermann s'adresse à l'assemblée en relevant que 25 ans, c'est à la fois un bel anniversaire, une occasion propice pour réfléchir à l'avenir, sans oublier les besoins du présent.

Puis, après avoir excusé Mme Elisabeth Baume-Schneider, présidente du Parlement et heureuse maman d'un petit garçon depuis ce matin (ce qui suscite des applaudissements), le président salue les invités et les présents, notamment MM. J.-F. Roth, ministre de l'Economie et de la Coopération, H. Burger, directeur de l'OFAG, M. Ehrler, directeur de l'USP, F. Lachat, conseiller national, H. Cuttat et J. Paupe, membres d'honneur, E. Oouvray, président du C.O. du 25^e, G. Roux, conférencier du jour, B. Beuret, chef de l'ECR, A. Renfer, directeur de l'IAJ, C. Darbellay, directeur d'AGORA, C. Quartier, directeur de l'AGRI, ainsi que Mmes et MM. les députés au Parlement, les chefs de services et des Ecoles, les représentants de l'ADIJ -organisation-mère de la CJA-, les représentants des Chambres d'agriculture romandes, les présidents des organisations-soeurs

françaises voisines, les présidents des Associations de paysannes et des Sociétés d'agriculture, les représentants de diverses organisations, les membres du comité (anciens et actuels) de la CJA, les artistes présents, les représentants de la presse, les délégués des organisations-membres.

Après avoir fait part des excuses, le président donne la parole à quelques invités.

Jean-François Roth, représentant du Gouvernement jurassien

Il y a une dizaine de milliers d'années, l'homme inventa l'agriculture et avec elle, la civilisation. Le paysan incarne des valeurs d'identité, nécessaires pour l'ouverture aux autres. La culture de l'ouverture sera la force du monde paysan de demain. Dans ce contexte, la multifonctionnalité de l'agriculture est une idée suisse qui s'est imposée largement. Quant à l'aboutissement des négociations bilatérales avec l'Union européenne, c'est une chance pour le Jura comme pour la Suisse. La PA 2002 présente un premier bilan positif. Au cours de ce dernier quart de siècle, la CJA a joué un rôle important : elle a notamment provoqué la réflexion, poussé à des motivations, suscité des initiatives, favorisé une culture d'entrepreneur. Au nom des autorités cantonales, le ministre félicite les dirigeants d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi les membres qui ont su rester unis et confiants. Il remercie la Chambre d'agriculture et forme des vœux de succès pour l'avenir.

Melchior Ehrler, directeur de l'Union suisse des paysans

Il fait part des meilleurs vœux de l'USP. A 25 ans, on se sent jeune et capable de changer le monde. C'est ce dont nous avons besoin aujourd'hui. Face aux problèmes du matérialisme et de la libéralisation, la société commence à s'interroger et souhaite plus d'authenticité. L'impression que l'on a d'une agriculture cantonale passe aussi par l'image que donnent ses représentants. Le secrétaire de la CJA notamment, membre du comité de l'USP, a donné l'image d'une agriculture jurassienne exigeante et critique. Souhaits d'un bel anniversaire, courage et bonne chance pour l'avenir.

Après ces interventions, le président déclare ouverte la 25^e assemblée des délégués de la CJA, en précisant que parmi les 200 personnes présentes, 134 délégués représentent 68 organisations membres. L'ordre du jour est accepté.

2. Désignation de scrutateurs

MM. Philippe Roy et Joseph Rossé sont désignés tacitement.

3. Procès-verbal de la 24^{ème} assemblée des délégués à Lajoux

Ce procès-verbal figure aux pages 2 à 5 du rapport restreint envoyé aux membres. Il est accepté tacitement, avec remerciements à son auteur.

4. Rapport présidentiel et rapport d'activité 1999

Claude Ackermann, président

L'année 1999 a été marquée par la mise en place de la PA 2002. Cette nouvelle politique favorise une certaine redistribution des cartes à l'échelle du pays. L'agriculture jurassienne a su saisir les opportunités nouvelles qui se présentaient, en maintenant et même en développant ses productions. Le président dit regretter le départ annoncé de M. Hans Burger, qui a toujours cherché à comprendre les particularités jurassiennes. Il se réjouit que le marché du bétail bovin se rétablisse enfin, après 3 ans de crise pénible. Il importe maintenant de s'organiser dans ce secteur pour mieux gérer l'offre. Puis le président passe en revue les principaux dossiers traités par la CJA au cours de l'année écoulée : l'expertise générale sur la situation des exploitations jurassiennes dans le domaine de la protection des animaux; les questions liées à l'économie laitière, la collaboration avec le Jura bernois et Neuchâtel en matière de formation professionnelle. Il évoque aussi brièvement les problèmes survenus à Centre Ajoie et à la Vulg (dossier des émeus) et considère que nous devons adapter nos structures professionnelles (aussi à la CJA) pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs. Le président conclut en recommandant l'acceptation des accords bilatéraux.

Blaise Oriet, secrétaire général

Le secrétaire général constate qu'après plusieurs années particulièrement difficiles et exigeantes pour l'agriculture et les organisations, la situation se stabilise un peu. La réforme PA 2002 et le rétablissement des marchés du bétail favorisent relativement notre canton. Le rendement brut de 1999 retrouve le niveau de celui de 1990. B. Oriet dit vouloir profiter de cette situation un peu plus tranquille pour tirer quelques enseignements généraux de l'évolution de l'agriculture au 20^e siècle, encadré par la révolution industrielle du 19^e et celle de la mondialisation télématique qui annonce le 21^e siècle. Le progrès matérialiste est toujours plus rapide et pose des problèmes inédits tels que le rapport au temps, à la nature, aux valeurs humaines. Blaise Oriet estime que ces problèmes détermineront davantage l'avenir de l'agriculture que l'évolution des coûts de production et de la compétitivité. En conséquence, l'investissement dans la formation humaine au sens large est peut-être la manière la plus adéquate de préparer l'avenir.

Ces rapports ne suscitent pas de discussion.

5. Comptes 1999 et rapport de vérification

Les comptes 1999 figurent aux pages 7 à 9 du rapport restreint. Ils correspondent au budget et ont été vérifiés conformément aux statuts. Le rapport de vérification figure en page 10.

Les comptes sont approuvés à une majorité évidente.

6. Elections complémentaires

a) au comité

Quatre démissions ont été enregistrées au comité, soit celles de Mme Rose-Marie Choffat et de MM. Philippe Cortat, Vincent Eggenschwiler et Frédéric Juillerat. Les démissionnaires sont chaleureusement remerciés pour leur dévouement à la cause. Pour les remplacer, la SAD propose MM. Jean-François Pape de Pleigne et Patrick Girard de Glovelier, resp. président et vice-président de la SAD; la SAA propose Mme Vèrène Quiquerez de Grandfontaine, présidente de la Société des paysannes d'Ajoie; l'UPS-Jura propose son coordinateur, M. Jean-Bernard Chavanne de Coeuve. Ces quatre nouveaux membres sont élus au comité par acclamation.

b) à la commission de vérification des comptes

Suite aux démissions de MM. Bernard Seeger et Bernard Varrin, le comité propose deux nouveaux suppléants, soit MM. Philippe Faivre, agriculteur à Montignez et Pascal Varin, nouveau gérant de la FIDAJU. Ces deux personnes sont élues sans opposition.

7. Budget 2000

Le budget 2000, proposé à la page 7 du rapport restreint, présente un déficit important de Fr. 55'000, dû essentiellement à la suppression de la Centrale des oléagineux. Dès 2002, la suppression de la Centrale des blés entraînera une perte supplémentaire de 50'000 à 60'000 francs par an. Par ailleurs, nous devrions payer davantage à l'USP (transfert partiel des contributions sur les produits en cotisations à la surface, communication de base). Le comité va étudier cette problématique financière et devrait être en mesure de faire des propositions pour l'assemblée de 2001. En attendant, le comité invite l'assemblée à accepter ce budget 2001 fortement déficitaire.

Le budget 2001 est accepté tel que proposé, à une majorité évidente.

8. Programme d'activité 2001

Ce programme figure en page 11 du rapport restreint. Il met l'accent sur la restructuration de l'organisation de l'agriculture dans le Jura et sur la recherche d'un équilibre financier.

Le programme d'activité 2001 est accepté tacitement.

9. Divers et propositions individuelles

M. M. Oppliger s'inquiète des conséquences possibles du projet de Parc naturel régional du Doubs pour l'agriculture.

M. V. Odiet fustige la tendance de certaines fédérations laitières à calculer et à déduire les frais de transport du lait en fonction de la distance, alors qu'auparavant, un système de solidarité était appliqué.

Après avoir indiqué que la CJA et les Sociétés d'agriculture concernées suivaient attentivement le projet de PNRD et que la MIBA maintenait le système de solidarité pour les coûts de transport du lait, le président clôt l'assemblée des délégués et passe la parole à M. Etienne Oeuvray, président du Comité d'organisation du 25^e, pour la suite du programme.

Etienne Oeuvray, président du C.O. du 25^e

Après avoir rappelé que depuis 25 ans, la Chambre jurassienne d'agriculture a contribué de façon importante au développement de l'agriculture de ce Canton, M. E. Oeuvray estime important de marquer de telles étapes. Le paysan, fortement attaché à sa terre, absorbé par son travail quotidien, doit aussi s'ouvrir aux valeurs et aux richesses humaines d'autrui. C'est dans cet esprit d'ouverture, à la fois festif, convivial et varié, que la CJA a voulu fêter cet anniversaire. Chacun et chacune aura le loisir, durant ces deux jours de fêtes, de rencontrer, d'écouter, de visiter artistes, artisans, concerts, expositions, marchés. Il est aussi important de se retrouver ici à Courtemelon, centre multifonctionnel et noyau des activités de formation, d'information et de relations de l'agriculture jurassienne.

Sur ces bons mots, le président cède la parole à M. Eric Amez-Droz, "non pas pour vous expliquer l'inexplicable d'un nouveau document de la production intégrée, mais pour vous accompagner et vous aiguiller clairement sur le déroulement des festivités".

JURASSIENNE D'AGRICULTURE
CHAMBRE



1975-2000

ECHOS DU 25^{ème}

La Chambre d'agriculture a voulu placer son 25^e anniversaire sous les signes de l'ouverture, du rassemblement et des relations publiques. Un riche programme a été concocté (voir pages suivantes) qui a connu un beau succès, grâce aussi à de nombreux dévouements.

La plaquette du 25^e, tirée à 2'500 exemplaires, a été envoyée à tous les paysans ainsi qu'à d'autres milieux. Elle retrace l'histoire de l'agriculture jurassienne, notamment au cours du 20^e siècle, ainsi que l'activité de la CJA et présente les principales caractéristiques de notre agriculture. Conçue comme un document historique et de référence, elle a été généralement très appréciée.

Le concours de dessins, destiné aux élèves des écoles, a parfaitement rempli son office puisque le samedi, près de mille personnes, enfants et parents, affluaient à Courtemelon, un prix étant attribué à chaque participant. Cette affluence a contribué au succès du marché paysan et de l'exposition-vente d'artisanat.

La partie festive et récréative, riche et diversifiée, a été un peu moins courue. Bien que la participation puisse être qualifiée de "satisfaisante", on aurait espéré quelques dizaines de personnes supplémentaires, aussi bien aux divers concerts que lors de la partie officielle.

Au cours de cette dernière, M. Hans Burger, un peu ému, a prononcé une allocution. Le directeur de l'OFAG estime que face à une population mondiale en forte croissance, le rôle majeur de l'agriculture reste celui de nourrir les hommes. C'est pourquoi le maintien de nos parts de marché, condition d'une agriculture productive, reste prioritaire. Considérant que l'avenir de la Suisse est dans l'Union européenne, M. Burger juge que PA 2002 aménage des perspectives pour une agriculture suisse productive et moderne.

Quant à M. Guy Roux, directeur de l'Ecole supérieure européenne de Poisy (Savoie), il a présenté une intéressante conférence sur le thème "Entre Terroirs et Mondialisations", dont les axes principaux furent les suivants :

- Agricultures : missions traditionnelles, missions actuelles
- Espaces ruraux - Espaces internationaux : territoires et réseaux
- Problématique d'aujourd'hui et choix pour demain
- Réflexions pour un débat : du Local à l'International en passant par l'UE.

Le 25^e de la CJA a été bien suivi par la presse, qui a mis en évidence la diversité, voire la créativité du monde paysan, ce qui était l'un de nos objectifs.

Merci encore à tous ceux qui ont contribué à ce beau succès.

JURASSIENNE D'AGRICULTURE

CHAMBRE



1975 - 2000

25^e anniversaire

- Marché paysan
- Conférence
- Expositions
- Concerts
- Ambiance



Migreur de cœur, Dikès nous entraîne par delà les frontières, au long des chemins de traverse, dans un univers métissé où se côtoient le blues, le flamenco, les musiques tzigane et orientale.

Des textes en français taillés sur mesure, une voix chaude et rocailleuse; à la fois réaliste et onirique, Dikès nous emmène loin.

Actuellement au sommet de son art, l'Ensemble de cuivres jurassien a récemment terminé à la seconde place du 10^{ème} open pour brass band de Lucerne.

Avec une technique parfaite, une précision et une juste exemplaires ainsi qu'une musicalité divine, l'ECJ charmera les oreilles les plus exigeantes.



Places de parc à disposition

Petite restauration à toute heure

Les 25 et 26 février 2000

l'événement, c'est à

Courtemelon



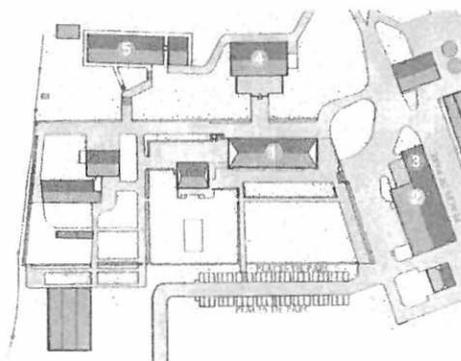
IMPRIMERIE DU DÉMOCRATE SA

Vendredi 25 février 2000

- 9h00 ① Ouverture des portes :
Accueil des délégué(e)s
et invité(e)s
- 9h30 ② Assemblée des délégués
- 11h15 ③ Intermède au piano par
Mme Christiane Baume-Sanglard
- 11h30 ④ Allocution de M. Hans Burger,
directeur de
l'Office fédéral de l'agriculture
- 12h00 ⑤ Apéritif et buffet
Menu à Fr 20.- (tout compris)
- de 13h00 ⑥ Expositions et marché paysan
à 17h00 *(entrée libre)*
- 14h00 ⑦ Conférence du Pr Guy Roux
« Entre terroirs et mondialisations »
(entrée libre)
- 19h00 ⑧ Vente des billets pour les concerts
(Fr 25.- pour les deux concerts)
- 20h00 ⑨ Concert de
l'Ensemble de Cuivres Jurassien
- 21h15 ⑩ Concert de Dikès

dès 13h00 Visite des expositions,
restauration, buvettes

Institut agricole du Jura Courtemelon



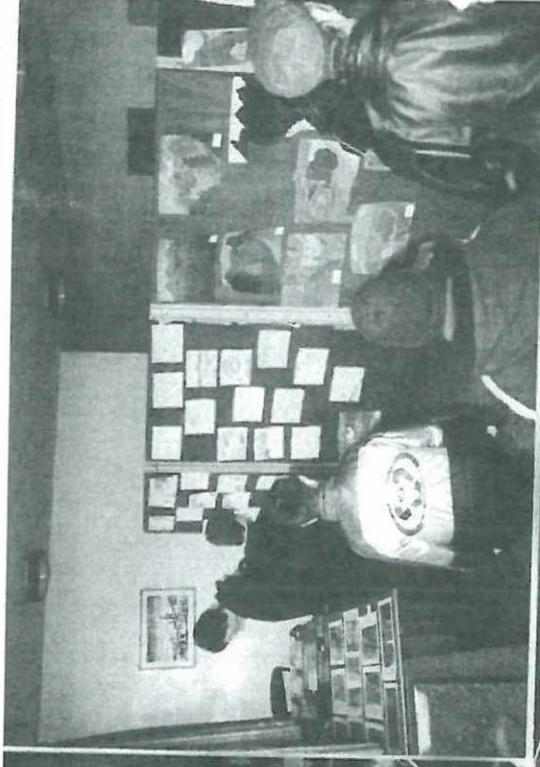
- ① **Institut agricole, bâtiment principal (*)**
Restauration, expositions, buvettes
- ② **Grande salle**
Exposition, marché paysan, buvette
- ③ **Atelier de maçonnerie**
Animation pour les enfants
- ④ **Salle de gymnastique**
Assemblée, concerts, danse
- ⑤ **Ecole ménagère**
Exposition concours, artisanat paysan

(*) A voir au 3^e étage : remarquable collection d'oiseaux et de mammifères sauvages du Jura, empaillés

Samedi 26 février 2000 *(entrées libres)*

- 9h00 ① Ouverture du restaurant
(jusqu'à 18 heures)
- de 10h00 à 18h00
- ② Marché paysan –
Produits du terroir
- ③ Remise des prix du concours
- ④ Exposition de peintures
- ⑤ Exposition artisanale
- ⑥ Exposition des œuvres du
concours de photos et dessins
- 11h00 ⑦ Concert apéritif
Castou-Kummer
- 19h00 ⑧ Ouverture des portes
- 20h00 ⑨ Concert de la chorale
« Chante ma terre »
- 21h15 ⑩ Danse et ambiance avec
Vincent Vallat

dès 10h00 Marché paysan, expositions,
restauration, buvettes



Les comptes du 25^e

Produits

Contributions en espèces et en nature (dons et prestations divers, logos dans la plaquette, contribution de l'Etat -Fr. 10'000,-) 34'606,10

Produits des ventes (concerts, consommations, divers) 11'851,90

Produits totaux 46'458,--

Charges

Plaquette du 25^e (y-compris frais d'envoi) 12'727,70

Assemblée (piano, conférence, divers) 1'790,--

Productions (scène, sono, éclairage, cachets des artistes, impôts) 16'338,25

Cantine (apéro, repas officiel, divers) 10'361,20

Publicité (affiches, annonces, concours, programmes, étiquettes, pin's, divers) 10'104,25

Divers (décorations, matériel, service -don à l'IAJ-) 6'088,15

Frais du comité d'organisation 3'829,--

Charges totales 61'238,55

Excédent de charges 14'780,55

Financement de l'excédent de charges :

- par la réserve du compte "actions spéciales" 8'439,40

- par le compte "Frais de l'assemblée générale" 6'341,15

NB. Si l'on soustrait les frais habituels pour l'assemblée et le rapport annuel (y-compris frais d'envoi), le coût extraordinaire net du 25^e à charge de la CJA est d'environ Fr. 10'000,-.

RAPPORT D'ACTIVITE 2000

L'année agricole 2000

Globalement et bien que le dernier trimestre ait été affecté par une rechute dans la psychose liée à la "vache folle", l'année agricole 2000 dans le Jura peut être qualifiée de "bonne".

Situation économique générale

Les indices de la macro-économie (taux d'inflation, de chômage, d'intérêt, de change) influencent bien plus qu'on ne l'imagine le sort de l'agriculture. Ainsi, un taux d'inflation élevé réduit le pouvoir d'achat des paysans, car les prix agricoles ne sont pas indexés. Un franc suisse surévalué favorise les importations et le tourisme alimentaire frontalier et pénalise les exportations de produits agricoles transformés; de ce fait, l'offre dépasse la demande et les prix s'effondrent. Un taux d'intérêt élevé accroît le coût de l'importante dette agricole.

En 2000, ces indices si influents se sont maintenus à des niveaux favorables, même si l'on note une légère tendance inflationniste et une hausse concomitante des taux d'intérêts. L'inflation est cependant restée en dessous de 2 %. Le taux de chômage se situe à son plus bas niveau depuis une dizaine d'années (moins de 2 %). La pénurie de main-d'oeuvre est probablement un phénomène durable, qui exercera aussi des effets sur l'agriculture.

Météo

Le temps en 2000 fut contrasté : hiver froid et plutôt neigeux; printemps beau et exceptionnellement chaud, favorisant une grande avance de la végétation. Mais le début de l'été fut pluvieux et orageux; une partie des céréales ont germé. Un bel arrière-été a bonifié la vigne. Le début de l'automne fut à nouveau pluvieux tandis qu'un temps agréable et doux se réinstallait dès la mi-automne.

Productions et prix

En 2000, la production laitière a augmenté de près de 3 % et le prix du lait s'est maintenu de façon réjouissante. Le marché laitier est équilibré, soutenu par la diversification des produits et par la bonne tenue de la consommation indigène et des exportations. Il y aurait même, paraît-il, un certain manque de lait! Ce dynamisme est de bon augure avant l'entrée en vigueur des bilatérales qui, dans un premier temps, devraient favoriser nos exportations de fromage.

Les marchés du bétail bovin étaient très favorablement orientés jusqu'au début de l'automne. La recrudescence de la psychose autour de l'ESB, d'abord en France puis dans toute l'Europe s'est alors transmise à la Suisse, provoquant une chute des prix de l'ordre de 30 %, sauf sur les veaux. La production de viande bovine est sensiblement inférieure à celle de 1999. Diverses mesures de dégagement du marché ont été prises dans le cadre de l'interprofession. Les coûts supplémentaires liés à l'interdiction générale des farines animales pèsent également sur ce marché. Les prix des autres espèces domestiques et des oeufs ont fluctué de façon plus conforme aux lois normales du marché.

En production végétale, les céréales ont fourni des rendements moyens, un peu décevants par rapport aux promesses des champs à la fin mai. Les rendements sont certes supérieurs d'env. 15 % à ceux de la médiocre récolte 99, mais inférieurs à ceux des années précédentes. Une fois n'est pas coutume : la part de céréales germées est plus importante en Suisse (20 %) que dans le Jura (5 %). Le prix des panifiables a baissé de près de 10 %.

Le colza a eu des rendements très inégaux, la moyenne s'approchant des 30 kg. Dans le secteur des oléagineux, ce sont les prix qui ne vont pas du tout : à peine 70,- Fr/q, contre plus de 200,- autrefois. La prime de 1'500,- Fr/Ha est loin de compenser la différence.

En 2000, le maïs-grain et surtout les betteraves sucrières ont fourni des rendements records. Les herbages ont aussi été abondants et de bonne qualité.

Evolution des structures et des productions principales

| | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 |
|-------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Exploitations principales (n) | 1'369 | 1'261 | 1'150 | 1'030 |
| Idem, si 1985 = 100 | 100 | 92 | 84 | 68 |
| Effectif des bovins (n) | 57'000 | 59'000 | 59'000 | 57'000 |
| Lait commercialisé (to) | 76'000 | 77'000 | 78'000 | 80'000 |
| Céréales panifiables (to) | 14'000 | 16'000 | 22'000 | 23'000 |
| Betteraves sucrières (to) | 7'000 | 9'000 | 9'000 | 24'000 |
| Oléagineux (to) | 1'070 | 2'260 | 2'690 | 2'250 |

Evolution du rendement brut (en millions de francs)

| | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Bovins | 130,0 | 140,0 | 125,0 | 116,0 |
| Porcs | 7,5 | 6,0 | 5,0 | 8,0 |
| Volailles | 7,5 | 7,0 | 7,0 | 6,0 |
| Chevaux | 3,0 | 3,0 | 3,0 | 3,0 |
| Autres prod. animales | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 2,0 |
| Total productions animales | 149,0 | 157,0 | 141,0 | 135,0 |
| Céréales (y-c. maïs-grain) | 33,5 | 38,0 | 36,0 | 30,0 |
| Oléagineux | 2,5 | 4,0 | 3,5 | 2,0 |
| Pdt et betteraves sucrières | 3,0 | 3,5 | 2,5 | 4,0 |
| Autres prod. végétales | 2,0 | 2,5 | 2,0 | 4,0 |
| Total productions végétales | 41,0 | 48,0 | 44,0 | 40,0 |
| Total productions | 190,0 | 205,0 | 185,0 | 175,0 |
| Contrib. et paiements directs | 22,0 | 34,0 | 54,0 | 77,0 |
| Rendement brut total | 212,0 | 239,0 | 239,0 | 252,0 |

NB. De 1985 à 2000, l'inflation fut de l'ordre de 40 %.

Politique agricole fédérale

Le 21 mai, le peuple et les cantons ont accepté les accords bilatéraux avec l'UE, qui comportent un important dossier agricole (voir p. 36 de ce rapport), par 67,2 % en Suisse et 77,3 % dans le Jura (la CJA recommandait l'acceptation).

Dès le 1.7.2000, M. Manfred Bötsch remplace M. Hans Burger à la tête de l'OFAG. M. Christophe Darbellay intègre l'OFAG (resp. de la Division des structures et paiements directs). La révision de l'ordonnance sur les contributions d'estivage (à laquelle la CJA a activement contribué) a été finalisée avant ces changements.

Le document "Horizon 2010" publié par l'OFAG et prévoyant notamment une libéralisation accentuée de la politique agricole a été vivement critiqué par la profession. Toute cette problématique est reprise au sein de trois groupes de travail (GT), composé chacun d'une trentaine de personnes représentant les divers partenaires, soit le GT "Marchés", présidé par le prof. P. Rieder, le GT "Paiements directs" (prof. B. Lehmann) et le GT "Facteurs de production et sociaux" (prof. W. Meier). Ces groupes étudient les adaptations souhaitables de la politique agricole à partir de 2004.

En fin d'année, l'OFAG a publié son nouveau rapport annuel (remplaçant les anciens rapports périodiques du Conseil fédéral sur l'agriculture). Ce volumineux document (+ de 300 pages) est un peu décevant : il est plus descriptif qu'analytique et prospectif.

Le 10.1.2001, le Conseil fédéral a décidé diverses adaptations à PA 2002 : maintien du prix-cible du lait et des contingents (après une forte pression de la base paysanne -plusieurs manifestations-), baisse du prix seuil des céréales fourragères (5,- Fr/q), introduction d'une contribution sur les terres ouvertes (400,- Fr./Ha), fixation de la déduction sur le lait pour les UGBFG à 4'200 kg, adaptation des contributions SRPA, SST, bio, et pour les bandes herbeuses, limites de revenu. Pour le Jura, ces mesures représentent une augmentation des PD d'environ 5 mio. de Fr., qui compense les réductions de prix sur les céréales (y-c. la suppression de la prime de culture).

Politique agricole cantonale

Les contacts avec les instances cantonales -surtout agricoles- sont permanents : représentation du chef de l'ECR au comité et au bureau de la CJA, concertation avec le Département, conférence de coordination, entrevues avec les députés "agricoles", groupes de restructuration, commissions diverses, démarches écrites.

La révision de la législation agricole cantonale aux fins de l'adapter à la nouvelle politique agricole fédérale, l'application cantonale du droit foncier rural, l'exigence d'une formation professionnelle attestée pour bénéficier d'aides AF et CI et la motion parlementaire visant à réunir toute la formation dite du "secondaire 2" (y-compris l'IAJ!) au sein du Département de l'Education ont notamment fait l'objet de discussions avec les instances cantonales et les députés "agricoles", ponctuées par diverses démarches. En ce qui concerne le droit foncier, la CJA souhaite la création d'une commission foncière, comme dans la plupart des autres cantons romands.

Les dégâts causés à l'agriculture par le gibier (sangliers, lynx), les questions liées à l'écologie, celles relatives aux marques et aux appellations protégées ainsi que divers projets liés à l'économie laitière et à la production porcine, notamment, ont aussi fait l'objet de discussions et de démarches.

L'expertise sur la conformité des exploitations jurassiennes à la législation sur la protection des animaux (demandée à l'époque par la CJA afin d'éviter autant que possible des déductions sur les PD) s'est bien déroulée. 1168 exploitations ont été contrôlées par douze experts professionnels. 20 % des exploitations ont été reconnues conformes et 75 % non conformes sans gravité. Un programme d'aide à la mise en conformité est en cours d'élaboration.

Le président représente la CJA dans les groupes BEJUNE (collaboration intercantonale) et dans le groupe d'accompagnement du projet "JURA, pays ouvert). La collaboration avec le Service vétérinaire cantonal se concrétise au sein du Comité de gestion de la Caisse des épizooties.

L'Union suisse des paysans

Après huit ans et demi d'un engagement important dans une période particulièrement exigeante, le président Marcel Sandoz a passé la main. Il a été remplacé par le Thurgovien Hans-Jörg Walter. La moitié du comité a été renouvelé, dont tous les Latins, à l'exception de John Dupraz, nommé vice-président. Le représentant jurassien (B. Oriet), démissionnaire, a été remplacé par Roger Stauffer, président de la Chambre neuchâteloise et d'AGORA. Ce siège de l'Arc jurassien au comité de l'USP sera occupé en alternance par des représentants du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Vincent Eggenschwiler représentera le Jura à la Chambre suisse d'agriculture. D'autres changements sont enregistrés à la direction : L. Bösch est remplacé par Urs Schneider au secrétariat + département "communication", M. Zemp est remplacé par Heiri Bucher au département de la production animale.

Outre l'analyse et la prise de position sur de très nombreuses consultations fédérales et la gestion d'importants services, l'activité de l'USP a porté notamment sur les aspects suivants :

- suivi de la politique agricole en général (application de PA 2002, Horizon 2010, écologie, débats parlementaires, politique financière, coordination avec les autres organisations agricoles)
- mesures compensatoires pour l'économie forestière, suite aux dégâts de l'ouragan Lothar; projets agricoles d'Expo 02
- sécurité alimentaire (farines animales, génie génétique, boues d'épuration, déclarations sur les produits, etc.)
- marchés, interprofessions, protection à la frontière, prix, participation à un portail commercial sur Internet (Agri-Gate), etc.
- relations publiques, communication de base, création d'une Fondation orientée sur ces questions (dotée de Fr. 16 mio.)
- Formation professionnelle: constitution d'un pool professionnel.

Avec ses nouveaux responsables, l'USP semble faire preuve d'un état d'esprit plus combatif et plus proche des attentes de la base.

AGORA

Changements de responsables également au sein de l'organisation romande de défense professionnelle : la présidence tournante revient pour trois ans au président de la Chambre neuchâteloise Roger Stauffer, qui succède au président de Prométerre, Henri Mamin. A la direction, le Neuchâtelois Walter Willener succède au Valaisan Christophe Darbellay, nommé à l'OFAG.

AGORA oeuvre de concert avec l'Union suisse des paysans sur la base d'une convention précisant les grands axes de cette collaboration, notamment en matière de relations publiques et de certains dossiers de politique agricole.

L'organisation coordonne la formation professionnelle et la certification des appellations contrôlées au plan romand. En 2000, elle a aussi consacré beaucoup d'énergie au projet d'une plate-forme romande pour la promotion du tourisme rural et à celui d'une organisation des producteurs de bétail de boucherie. Elle s'investit particulièrement dans les questions liées aux marchés et à l'écologie et s'efforce de représenter la sensibilité romande en matière de politique agricole générale.

AGORA est à la recherche d'un meilleur équilibre dans son positionnement par rapport à l'USP et aux structures suisses d'une part, aux sept Chambres romandes d'agriculture, d'autre part. Dans ce débat, la CJA est favorable à une "subsidiarité" tenant compte du fédéralisme, soit privilégier le niveau le plus efficace sans ignorer les sensibilités cantonales.

Chambre jurassienne d'agriculture

La CJA est très impliquée dans toutes les structures et les questions évoquées dans les chapitres précédents. Cela fait partie de son mandat de représenter l'agriculture jurassienne à tous les niveaux. Outre cette activité exigeante, qui concerne aussi la collaboration avec le journal AGRI et l'Agence de presse AGIR, la CJA suit l'actualité agricole sur le plan cantonal. Pour l'année 2000, on mentionnera plus particulièrement les problèmes suivants :

Trois affaires assez pénibles liées à l'organisation de l'agriculture ont interpellé la CJA à divers titres, soit la faillite de COPAMAC, l'affaire dite "des émeus" et la restructuration de CENTRE AJOIE. En ce qui concerne COPAMAC dont la CJA était membre et où elle a perdu ses parts sociales et la contribution de liquidation, la position fut de régler ce qui était demandé et de passer à d'autres préoccupations. Dans l'affaire "des émeus" qui concernait principalement l'AGEFA, la Chambre a été informée des problèmes et s'est tenue sur la réserve, n'ayant pas été sollicitée à intervenir et estimant n'avoir pas à le faire. Quant à la restructuration de CENTRE AJOIE, la Chambre d'agriculture, principalement par son bureau, a été informée des projets en discussion. Conformément à sa politique de promotion de l'autonomie coopérative régionale poursuivie depuis ses débuts, le bureau de la CJA n'a pu se rallier à la solution proposée confiant la responsabilité principale à la Fenaco. Il s'est néanmoins tenu à la demande des dirigeants de la coopérative de ne pas faire état publiquement de cette divergence d'appréciation. Pour l'avenir, la CJA est ouverte à une collaboration franche et loyale avec Fenaco, qui jouera un rôle accru dans la promotion de l'agriculture jurassienne. Ces affaires ont impliqué parfois durement certaines personnes et entraîné quelques démissions.

Dans le domaine des appellations d'origine, les positions ont été concertées avec le Canton. La CJA s'est rallié au compromis sur le rayon géographique de l'AOC Tête de moine (zone de montagne du district de Porrentruy + fromagerie de Courgenay). Pour l'AOC damassine, qui a défrayé la chronique, l'extension du rayon à l'ensemble du Canton satisfait la CJA. Il appartient aux producteurs concernés de se mettre d'accord sur un cahier des charges.

La CJA suit aussi avec attention le projet de Parc naturel régional du Doubs, en collaboration avec les Sociétés régionales d'agriculture concernées. En concertation avec la MIBA, elle s'est aussi préoccupée de divers projets d'économie laitière (fromageries, lait bio.). La CJA a également entrepris diverses démarches en rapport avec la crise de l'ESB ou avec le projet de nouvelles directives fédérales pour la détention des chevaux.

Restructuration

Depuis plusieurs années, la CJA a posé le problème d'une organisation plus efficiente de l'agriculture jurassienne dans ses diverses composantes. Dans le programme d'activité 2000, cette problématique a été fixée comme première priorité. Dès le mois de mai, la CJA a donc réuni les comités des quatre structures principalement concernées (CJA, AGEFA, AJAPI et APJ). Un groupe de travail a alors été mis sur pied, auquel participent des représentants des organisations mentionnées ainsi que des sociétés régionales d'agriculture et de l'Etat (ECR + IAJ). Parallèlement, les contacts ont été renoués avec le Jura bernois et ont abouti à la constitution d'une "commission temporaire chargée d'élaborer des propositions en vue de créer une institution commune au Jura et au Jura bernois en matière d'agriculture", instituée par un arrêté cantonal.

Depuis lors, une quinzaine de réunions se sont tenues dans ce double cadre et une consultation assez large a été menée par le groupe de travail. Celui-ci fonctionne un peu comme instance consultative et devrait transmettre les vœux généraux de la base quant à la future organisation à la commission intercantonale (composée en partie des mêmes personnes). La commission devra alors proposer, dans un délai de 6 mois, une structure intercantonale répondant le mieux possible aux vœux exprimés.

Le schéma général ci-contre présente un modèle possible d'organisation destiné à fixer les idées. Il peut être adapté selon diverses variantes, voire concrétisé progressivement. Par exemple, il est envisageable de ne mettre en commun (Jura + Jura bernois) que la formation et la vulgarisation et de rattacher les autres services directement aux Chambres d'agriculture qui, de toute manière, devront se restructurer (représentativité améliorée, membres individuels, financement repensé).

Parmi les alternatives principales figurent celle de transformer les Chambres d'agriculture en structures purement "syndicales" ou au contraire, de concevoir la défense et la promotion professionnelles plus globalement. Dans tous les cas, il faudrait renforcer la possibilité, pour la profession, d'orienter les actions et les services.

Schéma de réflexion sur l'organisation future

| | | | | | | |
|--|---|---|--|--|---|---|
| Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) | Secrétariat | Conseil de fondation | | | | République et Canton du Jura |
| Chambre d'agriculture du Jura bernois (Cajb) | | | | | | Canton de Berne |
| Défense professionnelle | Direction | | | | | Direction |
| | Vulgarisation | Politique sociale | Fiduciaire | Environnement | Marché | Formation |
| | Représentation et défense professionnelle, Promotion rurale Relations publiques Concertation romande et suisse Coordination | Techniques de production Gestion Animation rurale | AGRISANO Assurances rurales Conseil Dépannage | Comptabilité Expertises Fiscalité Estimations | Contrôles PER/SRPA/SST/ labels Boues Ecologie | AOC, IGP marques Interprofessions Diversifications |
| | Administration | | | | | |
| | Gestion du personnel, comptabilité générale Equipement, informatique Site internet | | | | | |

A votre service

Notre **service de renseignements juridiques** reste très sollicité ; avec 43 demandes en 1999 et 38 en 2000. La panoplie des motifs des demandes de rendez-vous avec notre avocat conseil est très large ; une forte proportion porte sur des litiges relatifs aux lois sur le bail à ferme agricole et/ou le droit foncier rural. Le secteur immobilier reste donc une source de questionnement. A notre grand regret, de très nombreux requérants prennent l'initiative de se rendre en consultation sans s'être préalablement annoncés auprès de notre secrétariat ou de ne pas indiquer le motif de l'entrevue sollicitée. Nous déplorons cette « dérive » qui pourrait être considérée comme un manque de confiance envers les collaborateurs du secrétariat, pourtant astreints au secret de fonction.

La tendance à la baisse constatée depuis quelques années dans le secteur de l' **assurance globale pour le personnel d'exploitation** se confirme. L'engagement de main-d'œuvre externe diminue. Outre les charges croissantes liées au personnel, des tracasseries administratives arbitraires (fixation de salaires et d'impôts fantaisistes) compliquent encore les choses. Les derniers résultats connus pour cette rubrique sont ceux de l'année 1998, qui se présentent comme suit :

| | Salaire AVS | Primes facturées |
|-------------------------------|--------------|------------------|
| Caisse de pension, LPP | 2'897'082.-- | 97'500.20 |
| Assurance accidents, LAA | 1'828'602.-- | 92'783.30 |
| Indemnité journalière maladie | 2'237'699.-- | 12'209.70 |

Les primes totales de l'assurance globale atteignent un montant global de fr. 202'223.70, en baisse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. L'érosion se poursuit.

La **caisse maladie AGRISANO** a fait très fort ces deux dernières années dans le canton du Jura. Après deux années de mise en route sans grand succès, l'effectif des assuré(e)s s'est établi à fin 1999 à 488 et à fin 2000 à 929. Pourtant, on est encore loin du compte dans la mesure où le Jura compte encore plus de 1'200 exploitations et que le contrat collectif de l'USP comptait près de 3'000 membres. La situation nous interpelle d'autant plus que les primes de **AGRISANO** étaient presque les plus attractives de tout le canton. L'économie pour une famille atteint en moyenne le chiffre vertigineux de fr. 2'000.- par an pour des primes de caisse maladie. Par les temps qui courent, l'économie n'est pas négligeable. Il faut relever le gros sacrifice d'investissement en temps et en compétences consenti par les collaboratrices du service Assurances durant le deuxième semestre 2000 pour obtenir ce magnifique résultat.

AGRISANO au plan suisse voit aussi son effectif de membres progresser pour s'établir à 51'666 assuré(e)s. Ce résultat fait de la caisse maladie professionnelle agricole (gérée par une Fondation dépendante de l'Union Suisse des Paysans) une caisse somme toutes encore de dimension modeste mais disposant d'une « assiette » d'affilié(e)s suffisante pour asseoir sa pérennité.

Les primes de l'année 2001 de **AGRISANO** sont les suivantes :

Prime (fr./mois) de l'assurance de base, accident inclus :

| Franchise/an Enfant/Adulte | Enfants. 0-18 ans | Jeunes 18-25 ans | Adultes dès 19 ans |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|
| 0.- / 230.- | 53.90 | 183.30 | 215.60 |
| 0.- / 400.- | | 171.20 | 201.40 |
| 150.- / 600.- | 46.20 | 157.10 | 184.80 |
| 300.- / 1'200.- | 37.70 | 128.30 | 150.90 |

AGRISANO dispose aussi toute une panoplie d'assurances complémentaires dont les prestations, respectivement les primes sont adaptées aux besoins du secteur agricole. Une mention particulière doit être faite pour l'assurance des indemnités journalières (qui fait encore trop souvent défaut ou qui n'est pas encore suffisamment couverte chez nos agriculteurs).

Pour terminer ce chapitre des assurances, rappelons que la Chambre dispose d'un **service de consultation et de renseignements en matière d'assurances** dont la mission est de conseiller les familles paysannes en cas de litige avec leurs compagnies d'assurances et/ou pour réviser et adapter leur portefeuille d'assurances aux besoins de leur exploitation et de leur famille. Ce service propose aussi les produits d'assurances de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, notamment des couvertures décès et invalidité sous forme d'assurance risque pur, de deuxième ou troisième pilier avec des niveaux de primes et des taux de rendement incomparables avec ceux proposés par les compagnies privées. Une offre gratuite n'engage à rien mais peut être utile.

La Chambre assume la gérance de l' **Association des agriculteurs pratiquant la production intégrée (AJAPI)**. Cette tâche occupe le secrétaire adjoint de notre organisation pour 40% de son temps et une secrétaire, engagée par AJAPI à raison d'un poste à mi-temps. Grâce à la collaboration d'une vingtaine de contrôleurs (titulaires du CFC en agriculture) AJAPI contrôle les prestations écologiques requises (PER), les exploitations pratiquant les programmes des « sorties régulières en plein air d'animaux de rente » (SRPA) et celles inscrites au programme des « systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux » (SST). Ces deux derniers programmes marquent une progression importante dans les exploitations jurassiennes et dans toutes les régions.

Enfin, AJAPI s'est chargée de la promotion et du contrôle de plusieurs « labels », notamment les céréales, le colza et la viande IP-Suisse et la production carnée AQ-Viande. La production sous label est plus contraignante que les programmes liés aux paiements directs. Les avantages de la production sous label sont l'écoulement mieux assuré et l'obtention de suppléments de prix sur les produits.

Pour la campagne **2000/2001** (qui vient de débiter), nous relevons les éléments statistiques suivants :

| Programme | Delémont | F-Montagnes | Porrentruy | Jura |
|-------------------|----------|-------------|------------|--------------|
| PER | 63 | 68 | 72 | 203 |
| SRPA | 1 | 2 | 3 | 6 |
| SST | 0 | 0 | 1 | 1 |
| PER/SRPA | 98 | 166 | 82 | 346 |
| PER/SST | 8 | 3 | 20 | 31 |
| SRPA/SST | 0 | 1 | 2 | 3 |
| PER/SRPA/SST | 183 | 103 | 217 | 503 |
| | | | | |
| Total PER | 352 | 340 | 391 | 1'083 |
| Total SRPA | 282 | 272 | 304 | 858 |
| Total SST | 191 | 107 | 240 | 538 |

Si l'on tient compte d'une soixantaine d'exploitations inscrites au programme de l'agriculture biologique (et par ailleurs de quelques exploitations exclues du régime des paiements directs[en raison de l'âge]), on peut affirmer que le succès des programmes liés à des formes d'agriculture ménageant l'environnement est total dans le canton du Jura.

Centrale des blés et Oléagineux

Les moissons 2000 ont été très précoces, mais perturbées par des pluies intermittentes durant tout le mois de juillet. La récolte de colza est d'env. 2'200 tonnes, dont env. 180 to. de colza énergétique. Une augmentation de 10 % du contingent pour 2001 et la renonciation de plusieurs producteurs, découragés par les prix insuffisants, ont permis de satisfaire la plupart des demandes. On disposait aussi de 90 to. de contingents de soja et de 30 to. de tournesol. Le soja n'a pas été pris en charge par les huileries et a dû être commercialisé comme denrée fourragère. Pour le tournesol, le contingent 2001 (34 to.) est nettement insuffisant.

Dans les céréales panifiables, les rendements sont moyens (env. 60 kg/are). On note env. 5 % de céréales germées. Il s'agit de la dernière récolte prise en charge par la Confédération. Dès 2001, le marché des panifiables sera libéralisé et le prix moyen devrait s'établir autour de Fr. 55,- par quintal. La centrale des blés disparaîtra.

Livraisons de céréales panifiables à la Confédération (y-c. germées)

| Année | Jura (tonnes) | Total suisse (to) | Part du Jura (%) |
|--------------|---------------|-------------------|------------------|
| 1979 | 9'230 | 404'670 | 2,28 |
| 1980 | 7'980 | 366'020 | 2,18 |
| 1981 | 8'090 | 380'930 | 2,12 |
| 1982 | 9'430 | 401'400 | 2,35 |
| 1983 | 9'750 | 405'100 | 2,41 |
| 1984 | 15'500 | 564'470 | 2,75 |
| 1985 | 13'800 | 508'350 | 2,71 |
| 1986 | 13'000 | 461'400 | 2,82 |
| 1987 | 12'910 | 436'350 | 2,96 |
| 1988 | 16'930 | 531'850 | 3,18 |
| 1989 | 20'450 | 624'900 | 3,27 |
| 1990 | 16'040 | 538'800 | 2,98 |
| 1991 | 19'200 | 581'100 | 3,30 |
| 1992 | 17'130 | 537'150 | 3,19 |
| 1993 | 18'150 | 576'700 | 3,15 |
| 1994 | 18'500 | 558'900 | 3,31 |
| 1995 | 22'200 | 614'300 | 3,61 |
| 1996 | 27'400 | 674'100 | 4,06 |
| 1997 | 24'400 | 536'000 | 4,55 |
| 1998 | 25'000 | 577'000 | 4,33 |
| 1999 | 20'000 | 461'000 | 4,34 |
| 2000 (prov.) | 23'000 | 530'000 | 4,34 |

Communication de base

Dans un marché agricole plus libéralisé, la communication et les actions promotionnelles acquièrent une importance accrue. C'est pourquoi PA 2002 prévoit de soutenir ce type d'activités en les subventionnant à hauteur de 50 %, pour autant que les milieux professionnels financent l'autre moitié. L'Union suisse des paysans a donc développé un concept de communication de base (divers projets promotionnels, pub. dans les journaux et à la TV, etc.) pour un montant annuel de 3 millions de francs. La moitié professionnelle est répartie entre les diverses organisations agricoles. Pour la CJA, le montant annuel requis est de Fr. 17'000,-.

Afin de financer cette part cantonale pour les années 2000 et 2001, le comité a décidé d'organiser une campagne de contributions volontaires sur les bases suivantes :

- *Fr. 40,- pour les exploitations jusqu'à 25 Ha de SAU*
- *Fr. 60,- pour les exploitations de 25 à 50 Ha de SAU*
- *Fr. 80,- pour les exploitations de plus de 50 Ha de SAU.*

Au 15.1.2001, la CJA a enregistré 402 contributions représentant Fr. 23.043,-. Compte tenu d'une déduction de Fr. 2'000,- pour les frais matériels d'encaissement, il manque donc encore Fr. 13'000,- pour honorer la part jurassienne à la contribution de base pour les années 2000 et 2001. On constate qu'environ 40 % des exploitations ont versé la contribution sollicitée.

Etant donné que la base paysanne exprime souvent le souhait d'une meilleure communication et que des opérations cantonales de communication peuvent aussi être financées par le Fonds de communication de base, nous invitons les exploitants qui n'ont pas encore versé leur contribution à le faire par BV au CCP 25-14486-4 de la Chambre jurassienne d'agriculture à Courfayve. Merci pour vous et pour la solidarité paysanne.

COMPTES 2000 ET BUDGET 2001**Compte de pertes et profits*****PRODUITS***

Cotisations des organisations membres

Contributions des coopératives

Contributions des fédérations laitières et agricoles

Contributions professionnelles des agriculteurs

Travaux salariés du secrétariat (Centrales, Assurances, Ajapi, divers)

Intérêts

Total des produits***CHARGES***

Frais de séances (assemblée, comité, bureau, commissions -2000, y-compris 25^e-)

Salaires et charges sociales

Frais de représentations et de déplacements

Frais administratifs et divers (fournitures, imprimés, loyer, CCP, communications, dons, divers)

Amortissements sur mobilier (resp. achats)

Total des charges***Excédent de charges***

| Budget 2000 | Comptes 2000 | Budget 2001 |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| 6'000,-- | 5'920,-- | 6'000,-- |
| 40'000,-- | 17'950,-- | 20'000,-- |
| 18'000,-- | 19'000,-- | 17'000,-- |
| 75'000,-- | 81'826,80 | 80'000,-- |
| 146'000,-- | 158'988,20 | 170'000,-- |
| 5'000,-- | 4'439,35 | 7'000,-- |
| 290'000,-- | 288'124,35 | 300'000,-- |
| 25'000,-- | 21'578,90 | 16'000,-- |
| 283'000,-- | 290'126,90 | 290'000,-- |
| 10'000,-- | 10'120,50 | 8'000,-- |
| 24'000,-- | 17'264,90 | 23'000,-- |
| 3'000,-- | 0,-- | 3'000,-- |
| 345'000,-- | 339'091,20 | 340'000,-- |
| 55'000,-- | 50'966,85 | 40'000,-- |

Bilans

| | ACTIFS | PASSIFS | |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| | Fr. | Fr. | |
| <i>Bilan au 1.1.2000</i> | | | |
| Caisse | 27,30 | 51'853,95 | Transitoires |
| CCP | 5'402,75 | 70'000,-- | Fonds de réserve |
| Banque | 175'169,25 | 73'750,35 | Capital |
| Prêt Ajapi | 15'000,-- | | |
| Mobilier | 1,-- | | |
| Participations | 4,-- | | |
| Total | 195'604,30 | 195'604,30 | |

Bilan au 31.12.2000

| | | | |
|----------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Caisse | 122,05 | 87'194,85 | Transitoires |
| CCP | 45'181,05 | 70'000,-- | Fonds de réserve |
| Banque | 127'167,25 | 22'783,50 | Capital |
| Prêt Ajapi | 7'500,-- | | |
| Mobilier | 1,-- | | |
| Participations | 7,-- | | |
| Total | 179'978,35 | 179'978,35 | |

Modification de la fortune

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Fortune au début de l'exercice | 143'750,35 |
| Fortune à la fin de l'exercice | 92'783,50 |
| Diminution de la fortune | 50'966,85. |

Contributions professionnelles en 2000

| Contributions | Comptes 2000 Fr. | Budget 2001 Fr. |
|---|---------------------|--------------------|
| Contributions des producteurs de lait (0,2 centime par kg de lait) | 156'275,25 | 155'000,-- |
| Contributions des non-producteurs de lait (Fr./Ha et Fr./UGB) | 16'038,25 | 15'000,-- |
| Contributions totales | 172'313,50 | 170'000,-- |

Répartition

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| USP + AGORA + AGIR + SAB | 65'486,70 | 65'000,-- |
| Sociétés d'agriculture (quatre) | 15'000,-- | 15'000,-- |
| Sociétés de paysannes (quatre) | 10'000,-- | 10'000,-- |
| Chambre d'agriculture (solde figurant dans les comptes) | 81'826,80 | 80'000,-- |
| Répartition totale | 172'313,50 | 170'000,-- |

Fonds de solidarité - 2000

| Rubriques | Doit | Avoir |
|--------------------------------------|-------------------|--------------------|
| Bilan d'entrée au 1.1.2000 | 100'640,70 | |
| Dividendes sur placements | 4'092,85 | |
| Intérêts sur CE | 39,35 | |
| Variations sur placements | | 1'889,54 |
| Versements à la CJA | | 4'092,85 |
| Bilan de sortie au 31.12.2000 | | 98'790,51 |
| Balance | 104'772,90 | 104'772,90. |

Rapport de vérification

Les soussignés ont procédé, au secrétariat de la Chambre jurassienne d'agriculture, à la vérification des comptes de l'organisation pour l'année 2000. Ils ont effectué un contrôle par sondage des écritures et des pièces comptables. Ils ont constaté que la comptabilité est présentée dans les formes requises et que les chiffres concordent parfaitement.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de Fr. 50'966,85, portée en diminution du compte "Capital". Ce résultat défavorable était prévu, puisque le budget imputait un déficit de Fr. 55'000,-. La suppression de la Centrale des oléagineux (dès 2000) et celle de la Centrale des blés (dès 2002) occasionnent un manque à gagner de l'ordre de Fr. 100'000,- qui devra être compensé. **La Commission invite dès lors les organes responsables à rechercher rapidement les voies et moyens de rétablir la situation financière de la CJA.**

Les soussignés ont également contrôlé le Fonds de solidarité, dont le solde se monte à Fr. 98'790,51 au 31.12.2000.

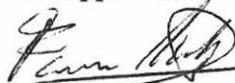
La Commission de vérification remercie MM. Blaise Oriet et Jacques Maître, ainsi que Mme Christiane Girardin pour leur disponibilité et pour leur bon travail. Elle recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 2000 de la Chambre jurassienne d'agriculture et d'en donner décharge aux organes responsables.

Courfivres, le 22 janvier 2001.

Les vérificateurs :

Philippe Faivre

Eliane Gogniat

Dominique Paupe



PROGRAMME D'ACTIVITE 2001

Restructuration. La réorganisation fondamentale des organisations professionnelles, si possible en étroite collaboration avec le Jura bernois, constituera le point fort de l'activité de la CJA en 2001. Ce faisant, nous entendons doter l'agriculture de la chaîne jurassienne de structures professionnelles efficaces et représentatives, nécessaires pour relever les défis de l'avenir.

Politique agricole fédérale. En collaboration avec l'USP et AGORA, qui paraissent se profiler plus dynamiquement, la CJA suivra les développements de la politique agricole fédérale ainsi que les mesures prônées par les organisations économiques (interprofessions, gestion de l'offre, diversifications, etc.).

Politique cantonale. En concertation avec les partenaires (services de l'Etat, coopératives -dont la Fenaco-, MIBA, autres organisations), la CJA s'efforcera de représenter et de défendre les intérêts de la profession pour les divers aspects relevant de la politique agricole cantonale.

Ecologie. La CJA se veut ouverte à l'écologie. Elle conçoit cependant les rapports durables entre l'homme et son environnement naturel à partir du "bon sens paysan", qui ne lâche pas la proie (les réalités humaines) pour l'ombre (les visions idéalistes). C'est dans cet esprit que la CJA suivra les questions relatives à l'écologie, notamment le projet de Parc naturel régional du Doubs.

Information/RP. Collaboration avec l'USP, AGORA, AGRI, AGIR, l'AGEFA, la presse régionale et d'autres partenaires. Suivre les projets de communication, le brunch, l'Ecole à la ferme, etc.

Services. Assurer le bon fonctionnement des services : Agrisano et assurances globales, service juridique, clôture de la Centrale des blés, collaboration avec l'Ajapi.

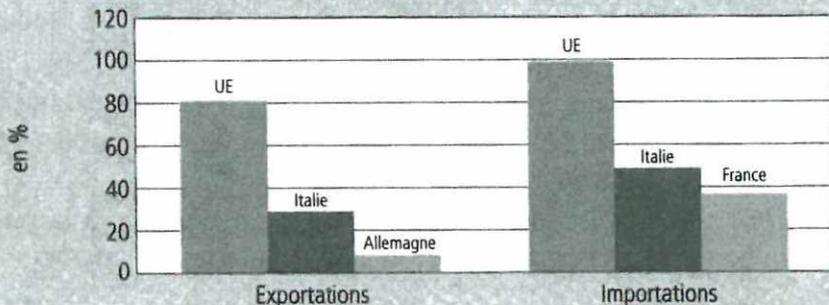
Actualité. Suivre l'actualité et prendre toute mesure utile à la promotion de l'agriculture jurassienne et à la défense de ses intérêts.

Les **BILATERALES** avec l'UE ont été acceptées par le peuple en mai 2000 et devraient entrer en application dès 2002. Pour l'agriculture, le grand défi est le commerce du fromage, qui sera totalement libéralisé après 5 ans. L'UE est de loin notre principal fournisseur et client. Actuellement, les exportations suisses de fromage représentent le quart de notre production laitière.

Concessions tarifaires réciproques dans les principaux domaines

| Produit | Concessions CH | Concessions UE |
|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Lait | | |
| Fromage | Libre accès après 5 ans | Libre accès après 5 ans |
| Yoghourt / Crème | Aucune | 2 000 t |
| Viande | | |
| Jambon cru (porc) | 1 000 t | Aucune |
| Viande séchée (boeuf) | 200 t | 1 200 t |
| Légumes | | |
| Tomates | 10 000 t | 1 000 t |
| Carottes | Aucune | 5 000 t |
| Produits à base de pommes de terre | Aucune | 3 000 t |
| Fruits | | |
| Pommes | Aucune | 3 000 t |
| Poires | Aucune | 3 000 t |
| Fraises | Aucune | 10 000 t |
| Fleurs coupées | 1 000 t | Libre accès |

Exportations et importations de fromage en 1999



Organes de la Chambre jurassienne d'agriculture

Commission de vérification des comptes

Mme Eliane Gogniat, agricultrice, Le Noirmont ; MM. Philippe Faivre, agriculteur, Montignez ; Dominique Paupe, agriculteur, Epiquerez ; Pascal Varin, comptable, Saignelégier.

Commission transfrontalière

MM. Fritz Stegmann, Boncourt, Président; Jacques Maître, secrétaire et 8 membres.

Délégués jurassiens

Union suisse des paysans et à la chambre suisse d'agriculture : M. Vincent Eggenschwiler, agriculteur, Rebeuvelier.

Sept délégué(e)s de la CJA représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP

Au comité de AGORA : MM. Jean-François Roth, Ministre DEC, Courtételle; Claude Ackermann et Blaise Oriet

Au comité du Groupement suisse pour la population de montagne : M. Bernard Beuret, Corban

Au comité de AGRI : M. Claude Ackermann

Au comité de AGIR : Mme Mathilde Jolidon, Le Prédame, présidente

Au comité de Suisse Grêle : M. Claude Ackermann

Au comité de la FPAS, CPAS, AGRISANO et de la Caisse agricole suisse de garantie financière : M. Jacques Maître

Au comité de la société suisse d'économie alpestre : Mme Maguy Chapatte

Adresse du secrétariat administratif

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

Case postale 100

2853 **COURFAIVRE**

Téléphone : 032 / 426.53.54 / 55

Télécopieur : 032 / 426.78.71

Adresse e-mail : cjac1@bluewin.ch

PERMANENCE ASSUREE LE MATIN

Organisations membres de la Chambre jurassienne d'agriculture

- 4 Sociétés régionales d'agriculture
- 5 Associations de paysannes
- 61 sociétés de laiterie
- 6 Coopératives (associations) agricoles
- 3 Centres collecteurs de céréales
- 9 Organisations de l'élevage chevalin
- 5 Fédérations de l'élevage bovin
- 40 Syndicats d'élevage bovin
- 9 Syndicats d'élevage du menu bétail
- 2 Groupements d'apiculture
- 2 Sociétés régionales d'apiculture

Association cunicole d'Ajoie

Association des fermiers JB + JU + NE

Association des groupes d'études agricoles et en économie familiale

Association des jeunes éleveurs francs-montagnards

Association des planteurs de tabac d'Ajoie

ASETA, section jurassienne

Association des sociétés de cavalerie du Jura

AJAPI : Association jurassienne des agriculteurs PI

BIO JURA

COPAMAC, Coopérative d'achat de matériel de construction

CUMAB, Coopérative d'utilisation de matériel betteravier

Fédération d'apiculture du Jura

Fédération jurassienne des caisses Raiffeisen

Fête des paysans jurassiens

Groupement des maîtres agriculteurs du Jura

JURANICO, Coopérative agricole pour l'écoulement du bétail

Société des anciens élèves de l'IAJ Courtemelon

Société cantonale d'horticulture

Société des vétérinaires jurassiens

SSJ . Société des sélectionneurs jurassiens

SUCRACHARGE, Coopérative de chargement des betteraves

Syndicat paysan des Franches Montagnes

Union des producteurs suisses, UPS, section Jura